

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 18 DECEMBRE 2024 -

DÉCISION N° 24 - 07 - 077

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 28 juin 2024 s'est réuni le mercredi 18 décembre 2024 à partir de 10 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Fabienne PERRIN (vice-présidente)
- Luc FRANCOIS (vice-président)
- Pierre DEVEDEUX (vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

**Décision 10 : La réforme d'un véhicule et sa cession à l'association « *Pompier humanitaires français* ».**

En octobre 2024, l'Association *Pompiers humanitaires français* a formulée une demande auprès du Président du Conseil d'administration du SDIS, concernant l'acquisition d'un camion-citerne feux de forêt super (CCFS). A noter que ce véhicule est destiné à être affecté sur un programme humanitaire en Mauritanie en lien avec le Ministère des affaires étrangères et européennes.

Le camion-citerne feux de forêt super de marque MAN, acquis en 2002 et immatriculé 9841 YQ 42 (n° inventaire 1535), pourrait être réformé. Il serait ensuite vendu à l'Association *Pompiers humanitaires français* pour la somme de 40 000 €.

**Vu le rapport présenté par le Président,  
le bureau prend la décision suivante :**

**Article 1 :** Le bureau approuve la réforme et la cession d'un camion-citerne feux de forêt super de marque MAN, immatriculé 9841 YQ 42 (n° inventaire 1535), à l'Association « *Pompiers humanitaires français* » (PHF) sise 22 Bd Karl Marx à Saint-Etienne, pour la somme de 40 000 €.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie et de secours  
de la Loire



Georges ZIEGLER